



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JANVIER 2010

### DELIBERATION RELATIVE A LA LISTE DES FONCTIONS ELIGIBLES ET AU MONTANT DES PRIMES DE RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE ET DES PRIMES DE RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE

Le 15 janvier 2010, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

- ☛ approuve la liste des fonctions ouvrant droit au versement de la PRP et de la PCA ainsi que les montants associés :

Primes de charges administratives	Montant annuel en €
Vice-présidents des 3 conseils	7 500
Vice-présidents délégués	4 500
Chargés de missions	1 000
Directeurs UFR de plus de 1000 étudiants	4 000
Directeurs UFR de moins de 1000 étudiants	3 000
Directeurs adjoints UFR à partir de 1000 étudiants	1 000
Directeurs départements IUT	1 500
Directeurs de services communs	3 000
Directeurs Départements Transversaux	1 500
Directeur antenne d'Agen	1 500
Directeur MSHA	610
Directeur service inter-U	880

Primes de responsabilités pédagogiques	Nombre d'heures TD
Responsable département UFR	24
Responsable Formation/Certification	0 / 12 à 24
Responsable Concours	0 / 12 à 24
Responsable FAD	0 / 12 à 24
Responsable UE Transversales lourdes	0 / 12 à 24
Responsable Mobilité Etudiante	0 / 12 à 24
Responsable filière IUT	0 / 12 à 24
Responsable labo langue	12

*Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 15 janvier 2010.*

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	8
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre d'abstentions	7
Nombre de votes pour	18
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN.